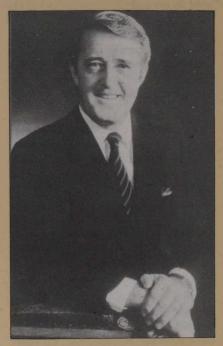
## Le Canada et l'Afrique

## Les initiatives spécifiques du Canada au Sommet de Paris

Comme on le sait, le Premier Sommet de la Francophonie a été tenu à Paris, en février 1986. Cet événement historique, ayant lieu dans le sillon, pour ainsi dire naturel, de l'Agence de coopération culturelle et technique, réunissait dans la ville-lumière 41 pays et gouvernements francophones représentant plus de 200 millions de parlants français dans tous les continents du globe.



 La délégation canadienne au Premier Sommet de la Francophonie à Paris était présidée par le Premier ministre du Canada, le Très Honorable Brian Mulroney.

La délégation canadienne, présidée par le Premier ministre lui-même, qui était entouré des Premiers ministres du Québec et du Noveau-Brunswick, s'est présentée à Paris avec des dossiers fort bien préparés. Riche de l'expérience acquise au cours des ans par son adhésion à l'exceptionnel club international que constitue le Commonwealth et fort de sa plus récente admission au sein du Sommet économique, le Canada avait résolu (il s'en était d'ailleurs publiquement ouvert sur cette détermination) d'inciter le Sommet de Paris à envisager la coopération francophone dans une perspective dynamique et dans le sens d'une aide multilatérale au développement systématique de l'ensemble des pays du Sommet.

C'est pourquoi, à peine quelques jours avant son départ pour Paris, M. Brian Mulroney déclarait devant les membres du Conseil des relations internationales de Montréal : «La Francophonie sera agissante ou elle ne sera pas».

La participation et la contribution du Canada aux délibérations du Sommet et aux résolutions qui ont été mises de l'avant se sont faites dans le sens à la fois pratique et concret d'une marche irréversible vers la modernité.

Notons en premier lieu deux initiatives de nature politique que le Canada est heureux d'avojr pu parrainer: une déclaration sur l'Afrique australe qui a ajouté la voix de la francophonie internationale à la cause de la liberté et de la défense des droits de la personne; deuxièmement, une résolution sur la situation économique mondiale axée principalement sur la conjoncture financière de l'Afrique.

La majorité des pays francophones sont en voie de développement et disposent donc de richeses restreintes. Avec la France et la Belgique, le Canada est doté de ressources considérables et devient un des contributeurs majeurs de la Francophonie.

Ainsi, le Canada fournit-il 34,6% du budget des contributions de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). En outre il débourse plus de 1,6 million de dollars pour le Programme spécial de développement (PSD), mis sur pied en 1975 à l'instigation du Canada et dont l'objectif est de répondre de façon ponctuelle aux priorités des membres de l'ACCT. Son financement se fait sur une base volontaire, et l'apport canadien depuis sa création a dépassé 80 pour cent des contributions totales.

Pour sa part, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) contribue 750.000 dollars au Fonds international de coopération universitaire (FICU) de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF). Le ministère des Affaires extérieures du Canada accorde plus de 150.000 dollars annuellement aux activités de fonctionnement de l'AUPELF.

Au Sommet de Paris, le Canada a en outre annoncé trois initiatives majeures qu'il importe de souligner ici.

D'abord, un Programme de bourses de la francophonie. Il s'agit là d'une initiative dont l'objectif est d'offrir aux étudiants de la francophonie de venir se spécialiser, dans les universités canadiennes, en des secteurs de connaissances et de recherche considérés